1907

LES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

HISTORIQUE. — Montréal est née d'une pensée de foi et l'Hôtel-Dieu d'un élan de charité. Refaire l'histoire de cette Institution, même brièvement, c'est remonter jusqu'aux premières origines de Ville-Marie. Sur leur commun berceau s'est penchée avec la même sollicitude la sympathique figure de Jeanne Mance, l'une des plus grandes servantes de Dieu qui soient venues au Canada. Fondatrice de cet hôpital, elle fut, de plus, à une heure désespérée, le sauveur de la colonie naissante.

Le jour même — 17 mai 1642 — où M. de Maisonneuve et ses compagnons abordèrent au pied du Mont-Royal, sur les rives de notre île alors inculte et sauvage, Jeanne Mance qui faisait partie de cette troupe d'élite, mettait pied sur notre sol et, le lendemain, dressait l'autel où le P. Vimont, S. J., devait célébrer pour la première fois le saint sacrifice de la messe à Ville-Marie.

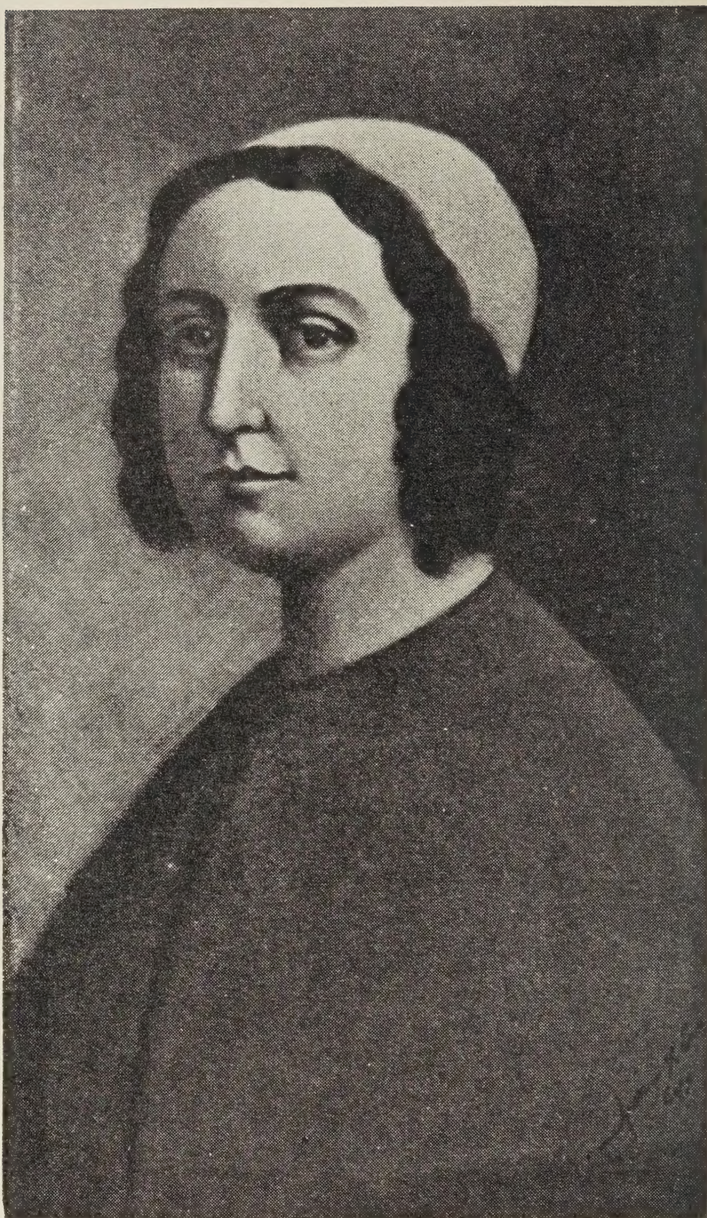
Elle établit, dans sa propre maison, l'hôpital qu'elle devait diriger elle-même pendant dix-sept ans (1642-1659). Puis, en 1644, elle le transporta dans un bâtiment en bois (60 x 24), du coût de six mille francs que lui donna à cette fin Mme la duchesse de Bullion, lors de son départ de Paris. Ce bâtiment de la rue Saint-Paul fut à proprement parler, à Montréal, notre premier Hôtel-Dieu. Il dura cinquante ans. C'est là aussi qu'elle devait recevoir les continuatrices de son œuvre.

Au jugement même de Jeanne Mance, l'Hôtel-Dieu ne fut vraiment, complètement et parfaitement fondé que le jour où les trois filles spirituelles de Jérôme Le Royer de la Dauversière et de Marie de la Ferre — les Mères Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet — vinrent de France en Canada se dévouer au service des malades.

Afin d'aider M. de la Dauversière dans son œuvre, la Providence avait suscité un autre serviteur fidèle — M. Olier — que les Hospitalières considèrent aussi comme Père de leur Institut; vénération et reconnaissance qu'elles reportent sur ses dévoués fils demeurés depuis l'arrivée de leurs premières Mères, les directeurs spirituels de la communauté. Dieu lui-même avait pris soin d'unir ces deux

grandes âmes par des interventions merveilleuses et ce fut cette amitié si sainte et si pure qui mit, pour ainsi dire, le sceau à l'union des deux sociétés dont ils devaient être les fondateurs: le Séminaire de Saint-Sulpice et l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph.

Jérôme Le Royer et Jean-Jacques Olier ne vinrent jamais au Canada. Mais on ne saurait assez dire ce qu'ils nous ont voulu et ce qu'ils nous ont fait de bien. Pendant que M. Olier consacrait, dans Notre-Dame de Paris, la Compagnie de Montréal à la sainte Vierge et que ses fils se disposaient à partir pour la Nouvelle-France, M. de la Dauversière à La Flèche, nourrissait pour ses filles les mêmes apostoliques projets. D'après une révélation céleste, il avait établi en 1636, en vue du Canada et de concert avec Mlle de la Ferre, la communauté des Hospitalières, sous le patronage de saint Joseph, chef de la sainte Famille, guide et pourvoyeur de Jésus pauvre, Roi des pauvres et fondateur de la pauvreté évangélique. Jusque-là il n'y avait eu dans l'Église aucune Congrégation religieuse érigée en l'honneur de saint Joseph. Le fondateur eût même une vision qui lui fit connaître l'île de Montréal jusque dans ses moindres détails géographiques. Dès lors, il ne songea plus qu'à trouver les moyens de réaliser les généreux desseins qui lui paraissaient voulus de Dieu. Ces moyens devaient s'offrir à lui spontanément.



JEANNE MANCE, fondatrice

Depuis l'arrivée de Jeanne Mance, la colonie prospérait, les familles se multipliaient; il fallait que la charité s'accrût proportionnellement aux besoins. D'ailleurs, avec ses convictions de foi, Jeanne Mance estimait depuis longtemps que pour assurer la durée de son entreprise, il lui fallait une communauté religieuse. En 1659, elle fit donc le voyage de France et alla jusqu'au pays d'Anjou demander de l'aide à M. de la Dauversière: c'était lui proposer la réalisation de son vœu le plus cher. Il voulut choisir lui-même la première recrue.

L'heure était singulièrement favorable: l'Institut était alors dans toute sa ferveur. Un parfum de sainteté s'exhalait de son berceau, et comme le dit un auteur, « la grâce d'En-Haut descendue dans ces jeunes monastères, y faisait épanouir cette exubérance de vie divine qui se manifeste avec tant d'éclat à la naissance des Ordres religieux ». Parmi toutes ces grandes âmes dont le dix-septième siècle était rempli, Dieu, pour accomplir l'œuvre qu'il prépare, souffle son esprit sur des hommes et des femmes qui furent tous des prodiges de sainteté. D'abord, c'est Mlle de la Ferre, cette fille incomparable qu'il choisit pour être la mère et comme la sève vivifiante de la petite famille de La Flèche.

Et que dire du fondateur ?... Il a l'âme d'un saint; il en a les lumières surnaturelles qu'il alimente dans un constant esprit d'oraison. Il en a les vertus: foi robuste, patience et humilité à toute épreuve, amour héroïque de la pauvreté. Il possède surtout ce par quoi une âme de saint est dans ce monde un phénomène si rare et qui s'appelle le désintéressement. Il en a les épreuves extraordinaires. Frappé dans ses biens, sa santé, ses affections de famille, il le fut encore dans sa réputation. Comme la fondatrice, cet homme de la droite de Dieu ne vécut vraiment que pour son œuvre. Après avoir prié et fait prier, il crut que le moment était venu de donner de ses filles au Canada. C'est un tableau bien suggestif que celui qui représente le départ, de La Rochelle, des trois premières Hospitalières. C'était le 29 juin 1659. Elles sont là sur le pont du *Saint-André*, à genoux sous les mains bénissantes du fondateur. Debout, près d'elles, on aperçoit Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys. La mer qui se gonfle au loin et les nuages qui courent à l'horizon rappellent que des dangers sont à appréhender. En effet, si plus d'une difficulté avait été surmontée, que d'autres devaient surgir encore! M. Le Royer, après avoir assuré ses filles de la protection divine, entonna son *Nunc dimittis*, estimant l'œuvre de sa vie accomplie. De fait, il mourut la même année, le 6



JÉRÔME LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE

novembre 1659, à soixante-trois ans. On a dit de lui que c'était un homme de miséricorde et l'ami des pauvres et des souffrants. Ce témoignage ne suffirait-il pas à sa louange ?

Marie de la Ferre, morte sept ans auparavant, le 28 juillet 1652, à l'âge de soixante ans, n'avait pu voir ce couronnement de leur œuvre commune. Mais c'est quelque chose de son admirable dévouement aussi bien que du zèle du fondateur que nos trois premières Hospitalières emportaient vers ces plages reculées.

A Québec, l'épreuve attendait les intrépides voyageuses. Mgr de Laval voulut les fondre dans la communauté des Augustines Hospitalières de Dieppe. Persistant dans leur dessein d'aller jusqu'à Ville-Marie, assurées qu'elles sont de la volonté de Dieu, elles finirent par gagner leur cause, et le 2 octobre, elles faisaient voile pour Montréal, où elles n'arrivèrent que le 18 du même mois. Enfin, elles atteignent le but tant désiré! Mais, qu'est-ce donc qui les amène dans ces solitudes profondes, si loin de ce que la nature et Dieu leur avaient appris à aimer ? Ce qui les amène, c'est ce quelque chose d'unique que la religion seule inspire et qui s'appelle l'apostolat religieux: elles venaient sauver des âmes! Mission sublime, l'une des merveilles de la grâce et l'une des plus héroïques réalités de cette terre! Et ces trois pierres vives, déjà si bien polies par le ciseau de la croix, deviennent les pierres fondamentales de cette maison du bon Dieu élevée à sa gloire et à celle de la sainte Famille.

Elles ne trouvaient dans la modeste bourgade sise au pied du Mont-Royal, que deux cent soixante personnes environ, dont cinquante chefs de famille. Ce fut sans doute une joie profonde pour les premiers colons, de penser qu'à douze cents lieues de la patrie ils pourraient compter, à l'heure de la souffrance, sur l'assistance des Mères dévouées que la Providence leur envoyait.

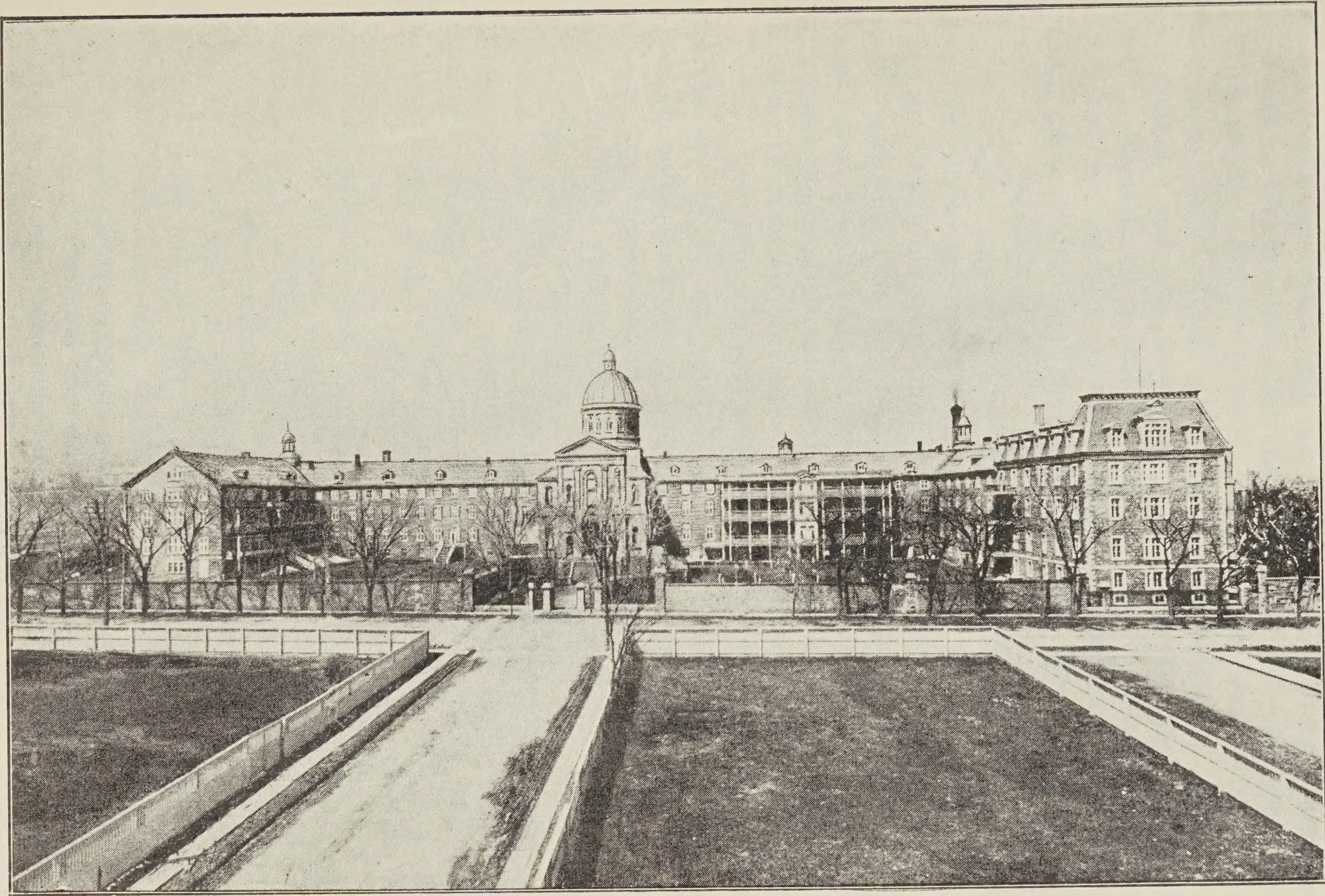
Le premier monastère des Hospitalières de Saint-Joseph à Montréal fut une petite et pauvre chambre de vingt-cinq pieds carrés, sorte de grenier en planches mal jointes, où la pluie et la neige pénétraient tout à l'aise, qu'on avait disposé pour les Sœurs au-dessus des salles réservées aux malades dans l'hôpital. Dans notre siècle de civilisation avancée où l'on ne parle que de confort, il est difficile de se figurer les angoisses et les sacrifices des premières heures: privations de tous genres, terreur des Iroquois, désastres, et toutes les difficultés qu'entraînent les bouleversements politiques.

Dès leur arrivée à Ville-Marie, Jeanne Mance confia aux Hospitalières la gérance de son cher hôpital. Quelques semaines plus tard (20 novembre 1659), M. de Maisonneuve leur donnait acte

par écrit de cette prise de possession. En 1669, Louis XIV confirmait par lettres patentes l'établissement des Hospitalières à Ville-Marie. Deux siècles plus tard, en 1842, sous la domination anglaise, un acte de la législation du Canada, signé à Kingston par le gouverneur général, reconnaissait l'arrêté royal de Louis XIV. Quand donc Jeanne Mance mourut à soixante-trois ans, pleine de jours et de mérites — c'était le 19 juin 1673 — les Hospitalières n'eurent qu'à continuer leur gérance. Enfin, en 1676, trois ans plus tard, toute l'administration financière leur était définitivement confiée par les autorités compétentes. Au point de vue spirituel, l'Institut fut approuvé pour les vœux solennels dès 1666, le 8 janvier, par le Pape Alexandre VII.

A côté des fondatrices, il convient de placer les noms non moins vénérables de ces vaillantes ouvrières — leurs émules en sainteté — que la Providence appela soit en France soit en Canada pour développer l'œuvre commencée. Citons tout d'abord Sœur Morin, première novice et première professe canadienne, auteur des *Annales de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie*. Elle mourut âgée de quatre-vingt-cinq ans, dont soixante-douze ans de profession. Elle était sœur de M. Germain Morin, le premier Canadien qui fut promu à la prêtrise (1665) et de M. Morin de Rochelle, un des premiers enfants du pays qui aient été appelés au conseil supérieur de Québec. La Sœur Renée Le Jumeau de Lanaudière, Sœur Charlotte Gallard, Sœur Marie Le Duc, première enfant de Ville-Marie admise à la profession religieuse, Sœur Angélique Basset, fille du notaire Bénigne Basset, sieur des Lauriers, donateur de la terre de La Providence sur laquelle est bâti l'hôpital actuel, Sœur Jeanne-Gabrielle Migeon de Bransac et tant d'autres qui ont bien mérité de la charité catholique.

Trois fois incendié, trois fois l'Hôtel-Dieu se releva de ses ruines, aidé des Messieurs de Saint-Sulpice, des colons et des secours qui lui vinrent de France. Avant la cession, c'est-à-dire jusque vers 1760, à cause sans doute des divers malheurs, on ne possède aucune statistique sur le mouvement des malades soignés à l'hôpital. Mais, de 1760 à 1860, le nombre exact des patients admis est de quatre-vingt-deux mille cent vingt et un. Depuis sa fondation jusqu'en l'année 1825, l'Hôtel-Dieu ne possédait que trente-deux lits; mais, il faut le dire, en temps de guerre ou d'épidémie, on logeait les blessés ou les contaminés jusque dans la nef de l'église. Dans un besoin pressant, les religieuses cédèrent même leurs propres cellules et se reléguèrent à l'infirmerie. En 1826, on comptait cinquante lits. En 1842, on ajouta deux nouvelles salles de vingt-cinq lits, soit cent lits.



HÔTEL-DIEU, MONTRÉAL

DÉVELOPPEMENTS. — Le grand fait de l'histoire de l'Hôtel-Dieu est sûrement la translation, en 1861, des locaux de l'œuvre, de la rue Saint-Paul au Mont Sainte-Famille, où ils se trouvent à l'heure actuelle, mais singulièrement restaurés et transformés. C'est sous l'administration épiscopale du deuxième évêque de Montréal, celui que l'histoire appelle déjà le grand évêque. Les circonstances demandaient un changement pour l'hôpital, et surtout son agrandissement. Mgr Bourget, d'abord secrétaire de Mgr Lartigue, avait vécu à l'Hôtel-Dieu pendant les cinq années que le premier évêque de Montréal y établit sa résidence. L'Hôtel-Dieu fut donc le berceau de l'évêché de Montréal.

De 1760 à 1860, on a reçu quatre-vingt-deux mille malades, avons-nous dit, soit quarante et un mille pour cinquante ans. De 1860 à 1910 — un autre demi-siècle — c'est cent vingt-huit mille patients qu'on a admis, et soixante-trois mille quatre cent dix, de 1910 à 1926. Total: deux cent soixante-quatre mille huit cent quatre-vingt-trois malades pour une période de cent soixante-six ans, en exceptant les malades externes des dispensaires.

En 1902, l'hôpital était encore devenu trop étroit, une annexe fut ajoutée au corps de logis. Depuis cette construction, l'Hôtel-Dieu put recevoir deux cent soixante-huit malades. Cette marche ascendante vers le progrès obligea les religieuses à partager leur labeur avec des auxiliaires laïques, ne pouvant plus suffire à la tâche qui se compliquait. Cette même année 1902 vit s'ouvrir à l'Hôtel-Dieu une École de gardes-malades. En 1920, une charte provinciale ayant été octroyée, les gardes ainsi que les religieuses obtinrent leurs certificats et furent inscrites à la Législature de Québec comme « gardes-malades enregistrées ».

Le mouvement hospitalier, de plus en plus accentué, manifesta clairement qu'il fallait encore des additions dans les locaux et le personnel de l'hôpital. Le nouvel étage qu'on éleva en 1924 permit de loger quatre-vingt-dix infirmières. La construction récente d'une salle d'opération du type le plus moderne et d'une résidence pour les aumôniers, permit d'utiliser les anciens départements pour la réinstallation des dispensaires généraux ainsi que des différentes sections du laboratoire. Depuis ces diverses améliorations, l'hôpital compte près de trois cents lits, et les statistiques de 1926 donnent le chiffre de trois mille neuf cent cinquante-deux malades admis dans le cours de l'année. Antérieurement, le service de Radiologie et d'Électrothérapie avait reçu une réorganisation complète. En 1921, l'Hôtel-Dieu a été classé *A* par le Collège des Chirurgiens de l'Amérique du Nord.

ADMINISTRATION. — La Communauté des Hospitalières de Saint-Joseph est seule administratrice de l'hôpital, quant aux finances et à l'hospitalisation. La supérieure représente la Communauté, agit au nom de cette corporation pour l'administration financière et civile. Elle est remplacée, quant à la direction hospitalière, par l'une des religieuses préposée comme Hospitalière en chef ou surintendante.

Le service médical de l'hôpital est fait par les médecins de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et leurs adjoints.

MAISONS EN FRANCE. — Hôtel-Dieu de La Flèche, 1636; Hôtel-Dieu de Laval, 1650; Hôtel-Dieu de Baugé, 1650; Hôtel-Dieu de Nîmes, 1663; Hôtel-Dieu de Beaufort, 1671; Hôtel-Dieu d'Avignon, 1672 (transféré à Lobbes, Belgique); Hôtel-Dieu de L'Isle, 1686; Hôtel-Dieu d'Ernée, 1819; Hôtel-Dieu de Beaupréau, affilié en 1904. (Moulins, 1651, dissous pendant la Révolution.)

MAISONS EN AMÉRIQUE. — Hôtel-Dieu de Montréal fondé en 1642 par Jeanne Mance. Arrivée des Hospitalières de La Flèche en 1659. Œuvre: hôpital, soin exclusif des malades. Hôtel-Dieu de Kingston, 1845; Œuvre: hôpital. Hôtel-Dieu de Tracadie, 1868; œuvre: soin des lépreux. On adjoignit dans la suite un hôpital, un pensionnat et un orphelinat. Hôtel-Dieu de Chatham, 1869; œuvres: hôpital, académie, pensionnat. Hôtel-Dieu de Saint-Basile de Madawaska, 1873; œuvres: hôpital, soin des vieillards et des enfants (académie, pensionnat). Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 1884; œuvres: hôpital, soin des vieillards, orphelinat. Hôtel-Dieu de Windsor, 1888; œuvre: hôpital. Hôtel-Dieu de Campbellton, 1888; œuvre: hôpital. Hôtel-Dieu de Winooski, 1894; œuvre: hopital Hôtel-Dieu de Cornwall, 1897; œuvres: hôpital, orphelinat. Hôtel-Dieu de Chicago, 1903; œuvre: hôpital. Hôtel-Dieu de Polsom, 1916; œuvre: hôpital. De Goesbriand Memorial Hospital (Winooski, Vt.), 1924; œuvre: hôpital. St. Mary's Hospital, Montreal, 1924; œuvre: hôpital. Hôtel-Dieu d'Hartford, 1926; œuvre: hôpital.

Nombre des religieuses vivantes dans l'Institut en 1926..... 723
Nombre des religieuses décédées dans l'Institut en 1926.....2,323

BUT. — La fin de l'Institut est d'exercer auprès des malades toutes les œuvres de miséricorde, tant spirituelles que temporelles, sans autre but que celui du pur amour de Dieu et de la parfaite charité pour le prochain. « N'estimez-vous pas quelque chose de

bien grand, s'écrie saint Jean Chrysostôme, que de tenir cette coupe où Jésus doit boire et qu'il doit porter à sa bouche ? Il n'est permis qu'aux prêtres d'offrir aux fidèles le calice du sang de Jésus-Christ; mais, moi, dit Notre-Seigneur, je n'y regarde pas de si près, je le reçois de la main qui me le présente et encore je n'exige pas ce que j'ai donné: moi, j'ai donné du sang et je me contente d'un peu d'eau froide... Pensez à qui vous offrez à boire et soyez saisis d'une sainte frayeur; pensez qu'en donnant du pain et de l'eau à ce pauvre, vous devenez le prêtre de Jésus-Christ. » Le malade est donc un grand sacrement, un grand mystère et d'une très haute dignité dans l'Église, qui veut qu'on le respecte à l'égal de Dieu lui-même, et les salles d'hôpital sont comme un sanctuaire où le Christ réside dans ses membres affligés et souffrants. Venu à l'hôpital chercher remède à ses misères physiques, il y trouve souvent le chemin du ciel.

DES VŒUX. — Les Hospitalières de Saint-Joseph font les vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et en plus le vœu spécial de s'employer au service des malades, en union de charité.

ORDRE DU JOUR. — Le temps se divise entre les labeurs de l'hospitalité et les exercices spirituels, c'est-à-dire messe, oraison d'une heure le matin, récitation de l'Office de la sainte Vierge, examens, visite au saint Sacrement. Le monastère, soumis à la clôture papale avant 1925, est depuis cette époque sous la clôture épiscopale, par décision du Souverain Pontife.

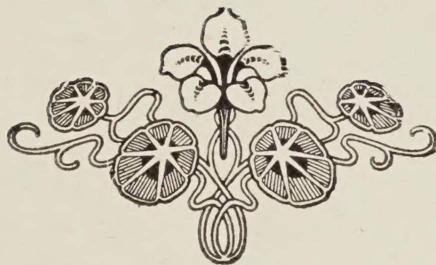
DU NOVICIAT. — Le noviciat dure deux ans: la première année est dite « le postulat ». La seconde — année canonique — se termine par la profession religieuse. D'après le nouveau Code, les vœux sont temporaires pour trois ans que la jeune professe passe encore au noviciat, à la fin desquels elle émet les vœux perpétuels.

A la façon des anciens Ordres religieux, toutes les maisons sont indépendantes les unes des autres et chacune a son noviciat propre, ce qui ne nuit en rien aux relations de cordialité et de sympathie les meilleures et les plus réconfortantes. Toutes sont unies sous le regard de Dieu et dans l'émulation au bien. A époques fixes ainsi que dans les grandes circonstances de la vie religieuse, on échange

des vœux, et, à la mort de chaque Sœur, on s'unit dans l'offrande des pieux suffrages. C'est dans cette heureuse liberté propice au développement de chaque maison, que toutes gardent l'union en Dieu, nous voulons dire dans le Christ Jésus, et dans ses membres souffrants.

BIBLIOGRAPHIE

FAILLON (abbé). — *Vie de Mlle Mance et Histoire de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie.*
AUCLAIR (abbé J.-Élie). — *Les Fêtes de l'Hôtel-Dieu en 1909.*
Annuaire de Ville-Marie.
Manuscrits inédits.



IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL